



RGPD



TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR !

Le RGPD est un texte réglementaire établi au niveau européen pour encadrer le traitement des données personnelles des internautes.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU RGPD

Responsabilisation des entreprises, entités, organismes, sous-traitants et particuliers à collecter les données de leurs clients

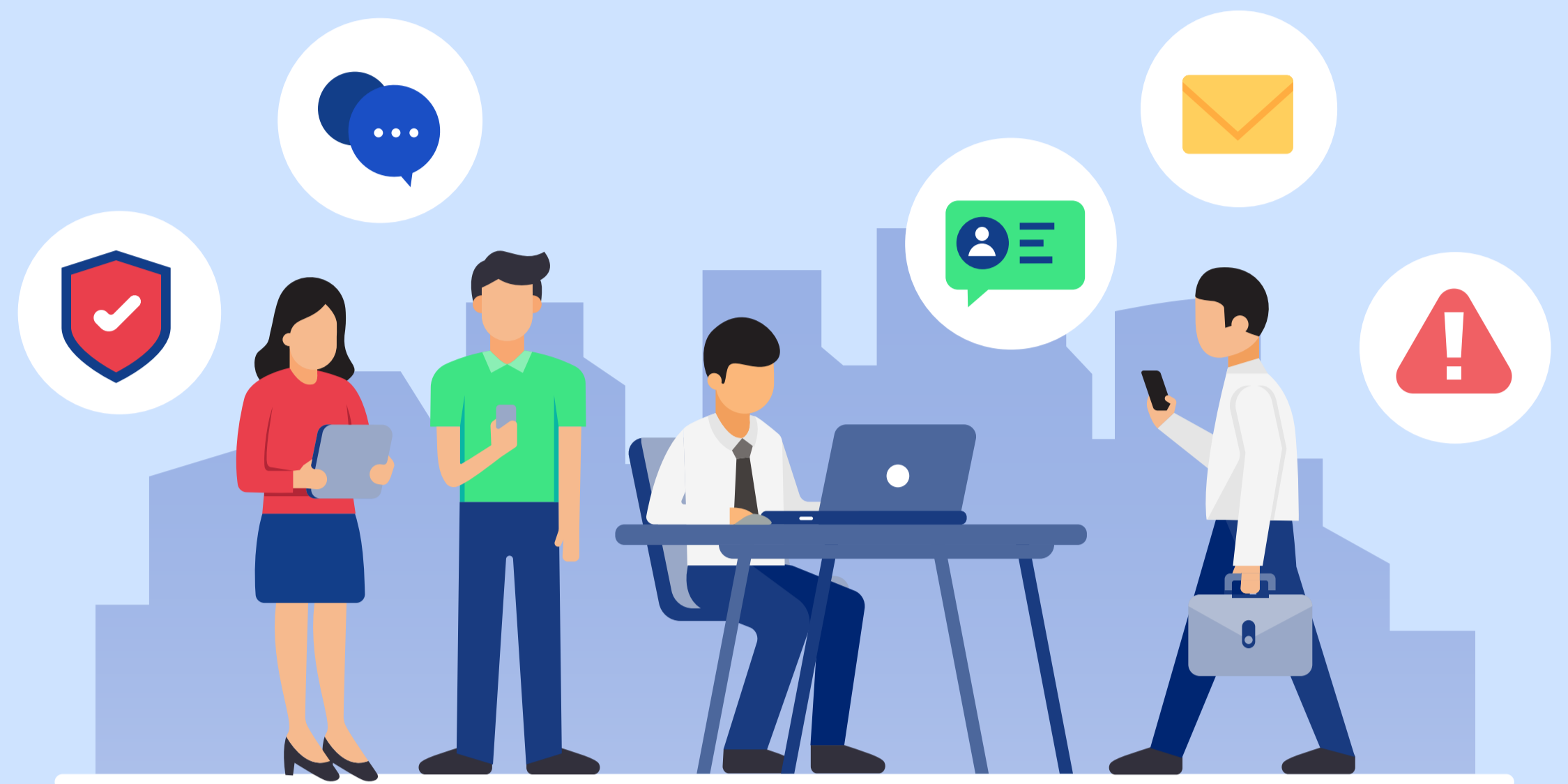
Harmonisation des juridictions européennes en matière de protection des données

Renforcement des droits des internautes



LE RGPD EST OBLIGATOIRE POUR QUI ?

Entreprises et sous-traitants dont les activités nécessitent le recueil des informations personnelles de leurs clients.



Entreprises établies sur le territoire européen et leurs sous-traitants (à l'intérieur ou hors de l'UE).

QUELLES SANCTIONS POUR NON-RESPECT DU RGPD

Grande entreprise

amende équivalant à

4%

du chiffre d'affaires mondial allant jusqu'à 20 millions d'euros.

Entreprise individuelle et TPE

une **centaine** ou des milliers d'euros d'amendes.



Sanction pénale + amende 300 000 € + 5 ans d'emprisonnement.

LES MESURES POUR ÉVITER LES SANCTIONS DU RGPD

- 01 Désigner un délégué interne chargé de la protection des données personnelles
- 02 Faire un état des lieux des données collectées
- 03 Identifier les données les plus sensibles
- 04 Mettre en place les procédures adaptées pour sécuriser les données

LES RÈGLES DU RGPD

S'assurer de la collecte de donnée avec le consentement de l'utilisateur

Sécuriser la transmission des données en les cryptant

Protéger l'accès aux données collectées

Assurer la portabilité des données

Identifier les risques en amont et mieux les gérer grâce au Privacy By Design

Démontrer le respect des règles avec un registre des activités de traitement.

COMMENT APPLIQUER LE RGPD ?

Tenir un registre des traitements de données personnelles

Sécuriser les données

Trier les données collectées

S'assurer du respect du droit des utilisateurs (consultation - modification - suppression de données)